



© Daniel Kaplikian / MAMP

Érigé sur d'anciennes terres de l'Abbaye de Saint Victor, Gréasque est un petit village situé sur le versant nord du massif de l'Étoile à 340 m d'altitude. Idéalement situé au centre de la Métropole, entre la montagne Sainte-Victoire et la Sainte-Baume, il offre à tous les amoureux de la nature de nombreux sentiers et paysages à découvrir.

Gréasque a su au fil des siècles, développer un patrimoine riche et varié, comme son château, bâti par les Ollières au XVII^e siècle. Sa localisation en pleine forêt offre de nombreuses possibilités de randonnées pédestres, à cheval et à vélo.

Au cœur de l'ancien bassin houiller de Provence, la commune dispose d'un des plus grands sites miniers encore debout, le Puits Hély d'Oïssel, inscrit au titre des monuments historiques. Il abrite un musée de la mine, présentant des vestiges importants de son époque d'exploitation (1919-1962) dont le chevalement de l'ancien puits et le bâtiment des machines. Il présente aussi de nombreux véhicules et outils ainsi qu'une galerie reconstituée en surface. Ce pôle historique retrace l'histoire d'un territoire, de ses hommes et femmes, mineurs-paysans de père en fils pendant cinq siècles d'exploitation.

D'autres idées de balades

-  **Fuveau** - La Montagne Bleue : 14 km - 4 h
-  **Gardanne** - Chemin des Énergies : 2,7 km - 1 h 00
-  **Meyreuil** - Le Défens : 4,6 km - 1 h 30
-  **Mimet** - Le Baou Traouqua : 7 km - 2 h 30
-  **Peynier** - Entre village et collines : 8,4 km - 2 h 40
-  **Trets** - Balade dans les vignes : 8,8 km - 3 h 00

Informations pratiques

Sécurité : restez sur les sentiers balisés

Vous pénétrez dans un espace naturel. Respectez les sentiers balisés et restez vigilants sur les risques liés à votre activité. En cas d'accident, vous engagez votre responsabilité. Vérifiez que vous disposez d'une assurance adaptée.

Numéros utiles (secours / incendie) : 112 ou 18

Réglementation estivale : renseignez-vous

Afin de protéger le public et de faciliter l'intervention des secours, un arrêté préfectoral, lié au risque d'incendie, restreint les activités dans les espaces naturels des Bouches-du-Rhône du 1^{er} juin au 30 septembre. Informez-vous sur les conditions d'accès du jour (ou la veille à partir de 18h) : 08 11 20 13 13 ou www.bouches-du-rhone.gouv.fr.

Accès

- En bus : 170 - 172 - Plus d'info : lametropolemobile.fr
- En voiture : gardez-vous sur parking musée des la Mine, point de départ du parcours.

Contacts

Syndicat d'initiative

04 42 69 72 16 | ville-greasque.fr

Métropole Aix-Marseille-Provence

58 boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE



Gréasque

Le Sentier de la Mine



SAiNTE-ViCTOIRE

VUE DE LA VALLÉE DE L'ARC

Un site géré par





© Gréasque - Musée de la Mine

Le Thubet, première cité minière de Provence

La cité du Thubet est la première cité minière du bassin de Provence. Elle est construite près du puits Béthune, de 1864 à 1868, sur fond de grève (la société Lhuillier veut passer de 8 à 10 heures de travail journalier, avec diminution de salaire). Des contremaîtres et des chefs ouvriers, ainsi que des immigrés piémontais que la direction tente d'utiliser comme briseurs de grève, y sont installés en 1867.

Cette cité comprenait 12 maisons, (certaines, de grande taille, accueillait plusieurs familles) pour 162 habitants, ainsi que les bâtiments nécessaires pour y vivre : cantine, fours, lavoirs ... Ils étaient encore 136 habitants en 1906, puis 98 en 1911, avant que la cité ne soit définitivement abandonnée vers 1930, au moment où les cités minières près du puits Hély-d'Oissel étaient terminées. Le puits Béthune avait quant à lui fermé en 1889.

Le sentier de la Mine



À travers un vaste espace retourné à la nature, partez à la découverte des anciennes exploitations minières désormais couvertes par la forêt.

Départ

Gréasque, parking Musée de la Mine

Boucle du sentier de la Mine

- itinéraire : balisage noir
- 13,6 km - 4 h 00 - Δ ± : 299 m - Alt. min. : 239 m - Alt. max. : 391 m
- difficulté : moyenne

- ❶ Descendre par la route de la Chapelle jusqu'en bas (quand dos au musée à droite). Après l'école, traverser l'avenue Jean Moulin, passer sur le côté gauche du gymnase et descendre les escaliers. À droite, le boulevard Marius Ollive. Tourner à droite après la mairie et descendre l'avenue Émile Zola. Longer la route et les bâtiments sur la gauche, puis prendre la route à gauche pour rejoindre la voie verte (ancienne voie ferrée longée par un tube vert). 20 m après avoir passé la seconde barrière DFCl, descendre les grands escaliers en bois sur la gauche, traverser la route et emprunter le sentier en face.
- ❷ Après la barrière DFCl, emprunter le sentier qui va jusqu'au ruisseau et passer sur l'autre rive. Prendre le petit pont en bois pour revenir au sentier principal et le continuer pendant 1 km. Au croisement, prendre à droite, passer la barrière (GA200) et rester

sur la droite. Passer le gué bétonné. Après 50 m, arrivée à la voie romaine. En haut (GA108), prendre le sentier qui descend à droite.

- ❸ Après 1 km environ, embranchement ; continuer sur le chemin principal. Prendre ensuite le sentier balisé à gauche, rejoindre le grand chemin précédent et continuer tout droit.
- ❹ Juste avant la barrière DFCl, tourner à gauche (HC204). Arrivé à la zone du Thubet, prendre sur la droite, puis à gauche, jusqu'au puits Béthune. Sortir de la cité du Thubet en passant par le chemin dans le sous-bois et reprendre le sentier principal sur la droite. Poursuivre environ 1 km.
- ❺ À la patte d'oie, prendre à gauche et suivre le tracé sur les pierres jusqu'aux terres noires où se trouvait le puits Dubreuil, suivi du puits Saint-Pierre. Poursuivre sur la droite des vestiges et rejoindre la piste principale (GA108). Prendre à gauche et marcher environ 200 m jusqu'au grand croisement. Prendre le chemin de gauche et continuer tout droit.
- ❻ Environ 1 km plus loin, au croisement prendre à droite, puis, 100 m plus loin, prendre le sentier à gauche. Au bout d'1 km, emprunter la descente et prendre de suite à gauche. Rejoindre la passerelle en bois et suivre le chemin tout droit.
- ❼ Longer le bâtiment qui mène à l'entrée du parc du château. Le traverser et repasser par le boulevard Marius Ollive devant la mairie et la poste. Rejoindre le puits Hély d'Oissel par le même trajet qu'à l'aller.